

ON S'ABONNE : A Cahors, chez A. LAYTOU, rédacteur en chef, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste. PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOI ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.; Trois mois, 9 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS : ANNONCES : 25 centimes la ligne ; RÉCLAMES : 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
25	Judi.	s. Mathias.	Catus.	☾ D. Q. le 1 ^{er} à 0 h. 27' du mat.
26	Vendr.	s. Césaire.		☉ N. L. le 7, à 6 h. 19' du soir.
27	Samedi	s. Marguerite.	Cazals, Puybrun.	☽ P. Q. le 14 à 1 h. 33' du soir.
				☾ P. L. le 22, à 3 h. 10' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DEPART. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
5 heures du matin.	Gramat, (Figeac Brives, Tulle).	7 h. du s.
7 h. 30' du matin.	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux).	7 h. du s.
9 h. 15' du matin.	Libos (Paris, Limoges, Périgueux).	4 h. 30 m. du s.
	Montauban (Caussade, Toulouse).	7 h. du m.
	Cazals (Gourdon, Martel, Sarlat).	
10 heures du soir.	Cabrerets (St-Géry).	7 h. du s.
	Castelnau-de-Montratier (Limoges).	

Cahors, le 20 Février 1864.

BULLETIN

Le discours de clôture de la session du Reichsrath, prononcé par l'empereur d'Autriche, fait espérer la fin prochaine des hostilités dans le Danemark. Cependant les actes auto-prussiens sont loin d'être d'accord avec la parole impériale.

Si, comme le dit François-Joseph, l'invasion du Holstein et du Sleswig « n'a pour but que de prendre un gage destiné à garantir l'accomplissement des engagements négligés par le Danemark », et cela pour la plus grande gloire de l'Allemagne, on ne peut qu'applaudir à cette politique. Mais, dans cas, pourquoi l'Autriche et la Prusse n'acceptent-elles pas la proposition d'armistice faite dans les termes les plus favorables aux réclamations de l'Allemagne par les signataires des traités de Londres ?

Les troupes ennemies continuent, au contraire, d'envahir le Danemark; il s'échange journellement des coups de feu; les positions importantes au pouvoir des Prussiens sont vivement défendues; et certes cette situation est bien faite pour inspirer des craintes aux moins pessimistes. Un but de conquête ou d'asservissement pourrait bien ne pas être étranger à cette guerre.

Quoi qu'il advienne, la France ne sera point surprise; elle avait tout prévu. La situation de l'Europe lui avait suscité la pensée généreuse de réunir les souverains dans un Congrès. Chacun voit à présent les désastres que la réalisation de cette heureuse idée aurait prévenus, et l'on conçoit les conséquences salutaires qui en seraient résultées pour la malheureuse Pologne. — Aussi la France pourrait-elle dire, sans être taxée d'égoïsme : « J'ai prédit la marche du mal; j'ai indiqué les moyens de le prévenir. On n'a pas répondu à mon appel; à d'autres la responsabilité de la peine. »

Mais non, dit le bulletin Havas, notre abstention provisoire ne doit pas tourner à l'abdication! Le gouvernement de l'Empereur ne l'a

jamais compris ainsi. Depuis que ses propres moyens de conciliation ont été repoussés ou ajournés, il n'a pas cessé de prêter son concours aux propositions pacifiques de ceux-là même qui l'avaient blessé, tout en avertissant les bellicérans de ne point dépasser certaine mesure. Aujourd'hui encore, il continue à jouer ce rôle plein de sagesse. Dessiller les yeux des moins clairvoyans, signaler les témérités, les ivresses que peut engendrer la lutte; voilà sa mission, jusqu'à ce que le bon sens soit revenu à l'Europe. Aller au-delà serait prématuré. Il faut que ceux qui ne nous ont pas écoutés et qui persistent à s'effrayer de l'initiative de l'Empereur lorsqu'il propose un Congrès, sentent peser sur eux tout le poids de leurs fautes. Si l'Angleterre surtout continue à détourner ses regards de la lumière qui commence, il faut attendre que cette lumière se fasse entière. S'impatienter serait tout compromettre : la paix du monde aussi bien que les intérêts légitimes des nationalités, le droit des gens déjà trop menacé, et le triomphe tôt ou tard certain de notre prévoyante politique.

Les nouvelles de notre expédition du Mexique, sont satisfaisantes. Presque toutes les villes importantes sont au pouvoir de nos troupes, dont l'état sanitaire est bien. Juarez se dispose à quitter le territoire mexicain. On attend le nouvel Empereur. Le prince Maximilien s'embarquera pour ces parages dans le courant du mois prochain.

A Turin, les Chambres ont repris le cours de leurs travaux. On s'attend à une longue et vive discussion au sujet de l'impôt foncier.

On discute beaucoup à Londres. Les Chambres font entendre de belles paroles en faveur du Danemark; mais tout se borne là. — Le cabinet britannique, qui a poussé Christian IX à la guerre, en proclamant qu'il était dans son droit et qu'il ne laisserait point toucher à son territoire, le laisse démembrer aujourd'hui, fidèle à sa politique : « que les questions de principes passent en seconde ligne, à ses yeux. L'intérêt d'abord, la justice ensuite. »

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Plymouth, 17 février. La frégate danoise *Neil-Jint* a quitté notre port. Elle va croiser dans le canal afin de capturer les navires allemands. — On croit qu'elle tâchera d'engager le combat avec la frégate prussienne la *Thétis*, actuellement à Liverpool.

Vienne, 17 février. L'*Ost-Deutsche-Post* donne les nouvelles suivantes de Pologne :

Bossak, sachant que le colonel russe Bentkowski se dirigeait vers les forêts d'Ilza, détacha Rossenbach, pour faire une diversion. Plusieurs petits combats eurent lieu par suite de ce mouvement; les Russes se retirèrent à Baranow.

Pendant ce temps, Bossak lui-même s'était porté à marches forcées vers Konskie, dans le palatinat de Radom. Arrivé le 8 dans la nuit, il attaqua la ville et mit en fuite la garnison, qui fut attaquée, hors de la ville, par les détachements de Kurowski et de Rudawski.

Les Russes ont abandonné leurs bagages, des munitions, onze voitures attelées, la caisse du district, 200 fusils, 32 prisonniers et 87 morts.

Copenhague, 18 février. Le gouvernement vient de publier un règlement pour le blocus des ports allemands.

L'ambassadeur suédois vient d'être appelé à Stockholm pour prendre part à une conférence.

Les Austro-Prussiens, établis à Sandberg, et les Danois, établis à Ronhof (île d'Alsén), se sont canonnés, mais sans résultat, à travers le canal.

Breslau, 17 février.

On lit dans la *Gazette de Breslau* : Presque tous les conducteurs du chemin de fer de Varsovie à Vienne se trouvent compris dans les arrestations en masse qui ont eu lieu récemment à Varsovie.

A Breslau même, le chef de gare du chemin de fer de la Haute-Silésie, qui se relie à celui de Varsovie à Vienne, a été arrêté et envoyé à Berlin, pour y être traduit devant la haute cour de justice.

Wurtzbourg, 18 février, matin. La conférence des ministres des états secondaires qui devait avoir lieu hier a été remise à aujourd'hui. Les ministres sont attendus dans la journée.

Hambourg, 17 février, soir. Douze pièces de siège de gros calibre viennent d'arriver à Kiel. Les fonctionnaires prussiens occupent toutes les promenades et tous les édifices de

— Son sort dépend de vous, madame. Je sais que vous n'avez pas encore signé cet acte terrible qui tue et démembre ma patrie; vous êtes encore pure de cette noire action, vous noble main n'a pas encore tracé le nom de Marie-Thérèse au bas de ce monument de notre honte. Oh! laissez-moi baiser cette main, m'incliner devant elle; elle peut encore sauver un peuple du désespoir.

Entraînée par la violence de sa douleur, la comtesse se précipita aux genoux de l'impératrice, lui prit les mains et les pressa avec passion sur ses lèvres.

— Relevez-vous, comtesse, dit Marie-Thérèse avec douceur, je souffre de vous voir m'implorer si humblement, alors que je ne puis vous secourir.

— Et qui donc nous sauvera si ce n'est Votre Majesté? Non, ne me retirez pas cette main encore vierge du sang de la Pologne et qui a le pouvoir de rappeler les mourants à la vie! Oh! madame, je ne suis pas venue pour vous rappeler vos promesses; en nous délivrant, vous ne remplirez pas une obligation, vous accorderez une grâce!

— Je ne puis grand Dieu, je ne puis! s'écria Marie-Thérèse avec l'expression de la plus vive douleur. J'ai résisté pendant bien des mois, et ce que j'ai souffert à cause de la Pologne surpasse toute imagination!

— Je ne puis répéta la comtesse. Et ce sont là les paroles d'une puissante Impératrice qui ne dépend que de Dieu et de sa propre conscience!

— Et de ses devoirs envers ses sujets! répliqua l'impératrice avec dignité. Je dois à mon peuple de lui conserver avant tout la paix. Je frémis quand je songe à tout le sang qui a coulé sous mon règne, et je n'en ferai plus verser une seule goutte sans la plus extrême nécessité.

— Et pour épargner une goutte de sang, à l'Autriche, Votre Majesté prêterait les mains à l'assassinat d'un peuple tout entier! s'écria la comtesse, se levant

cette ville. La population commence à craindre que les Prussiens ne fassent un trop long séjour à Kiel. On se plaint de l'état d'anarchie des duchés. Beaucoup de prussiens blessés devant Düppel sont arrivés à Flensburg.

New-York, 6 janvier, 3 h. de l'après-midi, par le *Nova-Scotia*.

L'*Union de Nashville* dit que les fédéraux ont passé la rivière de Tennessee près de Larkinsville. On croit que leur but est d'attaquer Rome en Géorgie.

Les juges de la cour de l'amiralité à Halifax ont ordonné de rendre le *Chesapeake* et sa cargaison à ses propriétaires.

SANTIAGO

Les dernières dépêches du Chili disent que la catastrophe de Santiago préoccupe exclusivement l'attention publique. Le Sénat vient de voter un acte pour interdire désormais les illuminations dans les églises. Le même acte ordonne que la construction des églises soit modifiée et que l'on y dispose à l'avance un nombre suffisant de portes. On a formé une brigade de pompiers à Santiago; elle a été organisée avec enthousiasme.

On a inhumé 2,100 cadavres retirés des décombres de l'église Compagnia. On a trouvé en outre des corps mutilés, des membres détachés du tronc et un certain nombre de blessés. Le nombre total des victimes est évalué à 2,500. Le 31 décembre, l'église de San Isidoro a failli être le théâtre d'un incendie semblable : un cierge de l'autel a enflammé un bouquet de fleurs artificielles. Le feu a été immédiatement maîtrisé, mais la foule s'est répandue au dehors avec une confusion inexplicable. Le service de nuit n'a pas continué.

D'après les dernières nouvelles de Copenhague, les captures de bâtiments allemands par les navires de guerre danois, deviennent chaque jour plus nombreuses. Dans un premier dénombrement des prises, on trouve huit bâtiments prussiens; 5 hanovriens; 1 hambourgeois, 1 de Lukes et 1 d'Oldenbourg.

— On assure que le feld maréchal Wrangel aurait fait savoir à Berlin et à Vienne que l'importance des ouvrages de Düppel était telle qu'il avait besoin d'un parc de siège pour les attaquer.

Si ce fait se confirme, on doit en induire que les opérations contre Düppel seront longues et laborieuses.

et fixant sur l'Impératrice des regards enflammés.

— Comtesse, vous allez trop loin! De quel droit osez-vous me tenir ce langage ?

— Du droit qu'a le malheur de dire la vérité, du droit que m'ont donné, puisqu'il faut que je les rappelle, les promesses de l'Impératrice! La parole d'une souveraine doit être sacrée, et Votre Majesté a daigné me dire : « L'aigle autrichienne déploiera ses ailes pour protéger et défendre la Pologne contre la rapacité de la Russie et de la Prusse. »

— Oh! Dieu le sait, j'ai lutté sérieusement en faveur de la Pologne; j'ai essayé de tous les moyens pour la délivrer, des menaces et même des intrigues. La Russie et la Prusse ont répondu à mes menaces : « Le partage est résolu, et nous sommes prêts à défendre nos nouvelles possessions; nous sommes décidés à atteindre notre but, avec ou sans vous. »

— Que faire dans cette situation? La guerre à la Russie et à la Prusse? Impossible. Ou bien les regarder démembrer un Etat selon leur bon plaisir et s'arrondir de manière à compromettre un jour l'existence de l'Autriche? Nous avons donc eu recours à la ruse; nous avons résisté bien longtemps, défendu notre terrain pouce à pouce, et n'avons cédé qu'à la dernière extrémité. Nous avons même demandé pour notre part plus que nous ne croyions jamais obtenir; mais, à ma grande douleur, on a admis nos exigences en dépit de leur exagération. Ah! toute cette affaire était si poignante pour moi, si contraire à mes principes et à tous les actes de mon gouvernement, que j'en ai laissé la conduite à l'Empereur, au prince Kaunitz et au maréchal de Lacy.

— Et voilà ce que sont devenues les promesses solennelles d'une Impératrice! Marie-Thérèse, notre dernière espérance, abandonne la Pologne parce que notre cri de douleur fait mal à ses oreilles délicates! Oh! madame, songez au jour où vous paraîtrez devant le trône de Dieu : comment vous y justifierez-vous

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 20 février 1864.

UN ÉPISODE DU RÈGNE DE

MARIE-THÉRÈSE

NOUVELLE HISTORIQUE

D'APRÈS L. MUHLBACH.

PAR LA VICOMTESSE DE LERCHY.

10

IX

— La dernière prière. —

(Suite.)

La porte s'ouvrit; mais, au lieu de l'empereur, ce fut la baronne de Salmour qui parut.

— Madame de Salmour! s'écria Marie-Thérèse surprise; il faut un événement bien extraordinaire pour vous amener ici.

— Je viens, madame, implorer une grâce au nom du malheur.

— Au nom du malheur? Parlez : que demandez-vous ?

— Une audience pour une de mes compatriotes, la comtesse Wielopolska.

L'impératrice tressaillit, mais elle se remit aussitôt.

La reproduction est interdite.

Les quatre italiens accusés de complot contre la vie de l'Empereur, ont été transférés de la prison Mazas dans la maison de justice de la Conciergerie.

Revue des Journaux

DÉBATS.

Le Journal des Débats constate, sous la signature de M. Weiss, que l'opinion publique et la diplomatie sont intéressées à prendre acte des paroles que l'empereur d'Autriche a prononcées, à l'occasion de la clôture de la session du Reichsrath :

« L'Empereur a déclaré que la seule intention de son gouvernement, en occupant le Schleswig de concert avec la Prusse, a été de prendre un gage pour assurer l'accomplissement des obligations que le Danemark a contractées en 1851 et 1852 envers les populations de ce duché, et que les deux puissances ne poursuivent dans le Schleswig aucun but d'ambition ou de conquête, mais un but de justice connu de toute l'Europe. »

« Ainsi, même en ce moment, même après le commencement de la guerre, l'empereur François-Joseph est venu confirmer solennellement devant la représentation nationale, les engagements que les deux cabinets de Vienne et de Berlin avaient déjà pris avant l'ouverture des hostilités, dans les notes identiques du 31 janvier qu'ils avaient adressées au cabinet de Londres. »

LE CONSTITUTIONNEL.

M. Eugène Rendu publie, dans le Constitutionnel, un article où mieux une première étude sur l'instruction primaire sous l'Empire. Empruntant cette statistique à l'Exposé de la situation de l'Empire, M. Rendu établit qu'il existe encore 1,018 communes où les moyens d'enseignement font complètement défaut, et 10,119 où l'école n'a qu'une installation précaire; toutefois, depuis 1848, la population scolaire s'est accrue de près d'un million d'enfants, et la diffusion d'une instruction sagement entendue, a exercé une heureuse influence sur la moralité publique; de 1847 à 1860, la criminalité a baissé de près de moitié.

« Certes, les résolutions généreuses du ministre de l'instruction publique, fait observer M. Eugène Rendu, doivent calmer les impatiences en soutenant les courages; mais que nous sommes loin encore de ce programme tracé, il y a plus de quarante ans, par le ministre, interprète de la pensée de Napoléon Ier : « Il faut par l'instruction primaire élever à la dignité d'hommes tous les individus de l'espèce humaine. » — (Rapport présenté par Carnot à l'Empereur en 1815.)

« Redoublons donc d'efforts; l'heure est propice: Etat, Eglise, hommes politiques, hommes d'enseignement, associations religieuses,

associations laïques, marchons désormais contre un même ennemi. »

LE PAYS.

On lit dans le Bulletin de la guerre du Pays, sous la signature de M. Lannau-Rolland :

« Les opérations militaires, transportées du côté de l'île d'Alsens, marchent avec une grande lenteur; elles laissent à la diplomatie le temps de poursuivre son œuvre. »

« Il est à remarquer que, malgré le brassard blanc qu'ils portent comme un symbole fraternel, malgré leur alliance militaire, les Autrichiens et les Prussiens se montrent fort antipathiques les uns envers les autres. Ainsi, les journaux de Vienne ont saisi avec empressement le prétexte que leur offrait l'ordre du jour du prince de Prusse Frédéric-Charles pour faire de mauvais compliments aux Prussiens. Voilà d'aimables alliés. »

LA FRANCE.

Sous le titre (L'Allemagne nouvelle), M. Garcin s'exprime ainsi dans la France :

« Hier, s'était l'Italie qui brisait le cadre que lui avaient imposés les traités; aujourd'hui, c'est l'Allemagne qui s'agit pour modifier une situation qui n'est pas en harmonie avec ses besoins et ses tendances. Le vieil édifice européen s'écroule, et, chose remarquable, ce sont les deux puissances les plus dévouées à son maintien, l'Autriche et la Prusse, qui achèvent de le démolir en détruisant moralement, par leur initiative dans la question danoise, le seul des pouvoirs créés en 1815 resté intact, l'autorité de la Diète fédérale. »

LE NORD.

Le Nord fait observer, sous la signature de M. Max Guttenstein, que l'Empereur d'Autriche dans son discours parle non-seulement en son nom, mais encore au nom de son « rival allié. »

« Ce discours contribue donc, dans des proportions considérables, à fortifier l'espoir que l'intégrité de la monarchie danoise sortira saine et sauve du conflit actuel. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 19 février courant, le sieur Relhié (Antoine), a été nommé éleusier à Douelle sur le Lot.

L'administration a adressé des éloges à M. le maire de Brengues, à M. le desservant de la paroisse de Brengues, ainsi qu'aux sieurs Moles (Antoine), et Lacombe (Jean) de cette commune, à raison du dévouement dont ils ont fait particulièrement preuve en contribuant à éteindre l'incendie qui s'est déclaré le 20 décembre dernier, dans la grange du sieur Masbou.

On nous apprend que le nommé Séval, maçon, de Cahors, vient de faire une chute, en travaillant à la démolition des maisons qui bordent la Halle. Les contusions qu'il a reçues ne donnent aucune crainte.

Emprunt de 300 millions. DERNIER AVIS.

MM. les souscripteurs de l'arrondissement

« les choses suivre leur cours, mais ce n'est pas sans la douleur la plus profonde. »

— Et bien, demanda l'impératrice, croyez-vous maintenant que c'est avec affliction que je subis la nécessité ?

— Je remercie Votre Majesté, dit la comtesse avec une profonde émotion et les yeux remplis de larmes, de m'avoir communiqué ce billet. Il restera gravé dans l'histoire comme le plus beau monument du règne de Marie-Thérèse ! Je n'ai plus le courage d'en vouloir à Votre Majesté; je baiserais pour la dernière fois cette main avec respect et amour, quoique je sache qu'elle va signer la ruine de ma patrie.

Elle s'approcha de l'impératrice et lui prit la main pour la porter à ses lèvres. Mais Marie-Thérèse la lui retira avec vivacité, et lui jeta impétueusement les deux bras autour du cou, en s'écriant du ton le plus affectueux :

— Sur mon cœur, belle et malheureuse femme ! Si je ne puis te secourir, je puis au moins pleurer avec toi !

La comtesse, vaincue par ce magnanime et sincère témoignage d'attachement, se serra contre l'impératrice, posa sa tête sur son épaule et pleura amèrement. Marie-Thérèse, se penchant alors pour la baiser au front, laissa échapper de ses yeux deux grosses larmes qui tombèrent sur la brillante chevelure noire d'Anna.

X

— Finis Polonia. —

— Pardon, Majesté ! dit en ce moment derrière elle une voix attendrie et mélodieuse, je ne savais pas que j'allais vous déranger.

La comtesse Wielopolska poussa un cri d'effroi, et un tremblement convulsif l'agita des pieds à la tête. Tranquillisez-vous, comtesse, tranquillisez-vous,

de Cahors qui ont entre les mains un certain nombre de coupures de récépissés de 12 fr., ont la faculté de les faire réunir en un seul titre.

Pour profiter de cet avantage, ils doivent déposer de suite leurs récépissés à la Recette générale, avec la liste des numéros des récépissés, en commençant par le numéro le plus faible; il en sera donné reçu.

(NOTA) L'échange des récépissés provisoire contre les certificats d'emprunt s'effectue à la Recette Générale, depuis le 15 du courant. MM. les souscripteurs ont intérêt à terminer cette opération dans le plus bref délai possible.

Cahors, le 16 février 1864.

Monsieur le Rédacteur,

Veillez insérer ces quelques lignes dans les colonnes de votre journal, qui édifieront, je n'en doute pas, vos nombreux lecteurs.

UNE CLOTURE DE RETRAITE

Dimanche dernier, 14 février, dans la chapelle des dames de Moissac, avait lieu la clôture de la retraite des Enfants de Marie.

Les exercices ont été prêchés avec talent pendant toute la semaine, par le R. P. Blanc, attaché à la maison du Calvaire, à Montauban. Le plus heureux succès a couronné son zèle et ses efforts.

Tandis que le monde s'en allait aux ivresses de ses joies mauvaises et de ses faux plaisirs, il était beau de voir ces congréganistes, l'élite des jeunes filles de Cahors, se recrutant dans tous les rangs et dans toutes les paroisses de la ville, traverser nos rues, silencieuses et recueillies, et trois fois le jour se réunir avec un saint empressement dans la pieuse enceinte.

Elles y venaient abriter, sous l'aile du Seigneur, leur innocence et leur vertu et puiser, dans les puissants exercices de la retraite, la force nécessaire à toutes luttes de la vie.

Après toutes les grâces de ces saints jours, Dieu leur réservait encore un faveur signalée.

Dans son aimable condescendance, Mgr. a bien voulu dire lui-même la messe de communion. Dimanche, dès sept heures du matin, près de 350 jeunes personnes se pressaient dans l'étroite enceinte, avides de le voir et de l'entendre.

A l'évangile, Mgr. a improvisé une touchante allocution.

Il a dit, avec cette grâce qui lui sied si bien, qu'il était heureux de se trouver au sein de cette congrégation. Elle avait donné à son cœur de si douces consolations ! et lui promettait de si belles espérances !... Parmi toutes les œuvres établies dans son diocèse, nulle assurément ne lui était plus chère. Puis il leur a dit de développer en elles les grâces reçues, de marcher et de progresser en Jésus-Christ in ipsum ambulato, Notre Seigneur Jésus-Christ est la voie qui conduit au Père. Cette voie, écrit St-Augustin, demande des hommes qui marchent : hac via ambulantes querit. Elle repousse et ceux qui s'arrêtent et ceux qui se détournent de cette voie étroite pour suivre les voies larges du monde et ceux qui reculent ou même regardent en arrière.

S'inspirant alors de ces idées et des circonstances présentes, il est descendu à des détails pratiques saisis avec un tact exquis, et, avec cette prudence qui dénote le coup-d'œil sûr d'un maître, il leur a donné quelques conseils admirables pour assurer leur persévérance. Il a été beau surtout dans le développement des trois tentations de Notre Seigneur au désert, qu'elles allaient retrouver dans le monde au sortir de la retraite.

On sentait que c'était là l'effusion et l'épanchement du cœur d'un père.

Mgr. a ensuite distribué la sainte Communion au milieu d'un religieux recueillement. Pendant la messe et la communion, le chœur des chanteuses a exécuté quelques morceaux de chant avec un accent et une mélodieuse harmonie qui ravissaient l'âme.

Un de vos lecteurs.

La neige blanchit pour la deuxième fois, cette année, nos rues, nos toits et nos monts. A l'heure où nous écrivons, samedi matin, les

dit l'Impératrice, la dégageant doucement de ses bras, c'est mon fils, c'est l'Empereur ! Nous n'avons pas à rougir de nos larmes devant lui, car il sait bien que ce ne sont pas les premières que je verse sur le sort de la Pologne !

L'empereur restait immobile et muet, les yeux fixés sur la comtesse, pâle, tremblante et la tête penchée sur la poitrine. Plus il la regardait, plus il pâlisait lui-même, plus ses regards exprimaient la douleur. Mais tout à coup s'arrachant à ses tristes pensées, il s'approcha vivement d'elle et lui tendit la main.

— Je vous salue, comtesse, dit-il d'une voix douce; je me félicite du hasard qui me fait vous rencontrer; car depuis longtemps je vous cherchais en vain.

La comtesse vacillait comme un lis agité par le vent; ses bras pendaient comme paralysés, elle semblait ne pas voir la main de l'Empereur.

— Je n'étais pas à Vienne, dit-elle d'une voix à peine intelligible; je m'étais réfugiée dans la solitude avec mon désespoir.

— Mais la triste nouvelle de la chute de la Pologne l'a ramenée ici, dit l'impératrice, posant la main sur l'épaule d'Anna.

— Je le crois sans peine; dit amèrement l'Empereur, car le sort de la Pologne est le seul mobile de ses actions. La comtesse n'est pas une femme comme les autres, elle est Polonoise, et rien de plus.

Un faible son plaintif s'échappa du sein de la comtesse, et sa tête se pencha davantage encore sur sa poitrine; mais elle ne répondit pas.

— La comtesse Wielopolska est une fille de la Pologne, continua l'Empereur avec plus de vivacité; elle n'aime que la Pologne, et cet amour est une cuirasse qui ferme son cœur à toute autre affection. Dans cet égoïsme de son amour de la patrie, elle ne comprend pas qu'il existe d'autres sentiments, et qui ne nt pas et ne pense pas comme elle, — quelque rai-

flacons tombent avec une profusion désespérante; l'air est très-vif, le thermomètre centigrade de M. Bayles, opticien, rue de la Préfecture, stationne à un degré cinq dixièmes au-dessous de zéro.

Un accident occasionné par l'explosion d'une arme à feu, vient de contrister une honorable famille de nos contrées. Le nommé Brocard (Jean), jeune conscrit de la classe de 1863, a reçu dans sa main gauche les éclats de son fusil qu'il déchargeait pour prévenir un de ses camarades, que l'heure de départ pour Puy-l'Evêque, où ils devaient aller tirer le sort, était sonnée.

Le cadavre du sieur Jean Establie, cordonnier, à Villefranche (Aveyron), a été retiré, le 14 février courant, de la rivière du Célé, au lieu dit : Pont-du-Gua. L'enquête à laquelle s'est livrée la police de Figeac, a établi que cet accident était le résultat de l'imprudence du sieur Establie, vieillard de 70 ans.

Le sieur P... ne peut s'empêcher de voler. A peine vient-il de se voir condamner pour soustraction à une année d'emprisonnement, qu'il s'oublie, avant de commencer sa peine, jusqu'à pénétrer dans la chapelle du Majou (Gourdon), dans l'intention de la dévaliser. Heureusement il est surpris dans sa criminelle tentative, et plainte est portée à la justice.

On nous écrit de Dégagnac :

« Monsieur le Rédacteur,

« Veuillez, je vous prie, insérer, dans le plus prochain numéro de votre estimable journal, l'article suivant :

« La mort vient de jeter le deuil dans notre paroisse.

« M. B. Larnaudie, oncle du missionnaire qui fut, en 1861, interprète des ambassadeurs envoyés par le roi de Siam, à la cour des Tuileries, capitaine adjudant-major des cuirassiers, en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur, vient de s'éteindre à Dégagnac, lieu de sa naissance, dimanche 14, à 6 heures du matin, dans la 68^e année de son âge.

« Parti comme simple soldat vers les premières années de la restauration, il ne dut qu'à son mérite l'honneur de son grade.

« Depuis 48 ans, retiré au sein de sa famille, il y jouissait d'une retraite dignement acquise par trente ans de services.

« Homme de foi, il pratiquait toutes les vertus que la religion nous impose.

« Les œuvres de la propagation de la foi et du denier de Saint-Pierre lui étaient particulièrement chères.

« En lui, la veuve trouvait un appui, l'orphelin un père. Sa charité envers les pauvres était devenue proverbiale. Ils avaient toujours la plus large part dans les récoltes d'un petit domaine qu'il se plaisait chaque année à embellir. Aussi, un de mes paroissiens, objet bien souvent de sa charitable libéralité, me disait la veille du jour que nous l'avons perdu : « Non, Monsieur le Curé, il ne peut mourir encore, il est trop utile » sur la terre. »

« Mais il était déjà mûr pour le Ciel.

« Lorsque je lui annonçai que l'heure dernière approchait et qu'il fallait, par la réception des Sacrements, se préparer à paraître devant Dieu, il me répondit avec la fermeté mâle d'un vieux soldat : « Eh bien ! oui, nous allons faire une petite revue; vous ne me faites pas de peine de me parler de la mort; je ne la crains pas. » Et puis il reçut son Dieu avec la foi la plus vive.

« Sentant sa fin approcher, il se fit lire les actes après la communion; puis, récita lui-même le Miserere avec les accents de la plus vive componction, et ses lèvres glacées murmuraient encore le Souvenez-vous que déjà sa belle âme s'était envolée dans le Ciel.

son qu'il ait d'ailleurs pour cela, — est un criminel à ses yeux.

— Tu es très-dur, mon fils, dit Marie-Thérèse. Si même la comtesse t'a fait des reproches comme elle vient de m'en adresser, tu aurais dû réfléchir qu'elle est malheureuse. Le malheur mérite nos égards, surtout quand nous ne pouvons pas le secourir.

— Ne réprimandez par l'Empereur, madame, murmura la comtesse; et relevant la tête avec lenteur, elle attacha ses grands yeux sur Joseph avec une indécible expression de chagrin. Votre Majesté a raison, lui dit-elle, je ne suis rien qu'une Polonoise et je mourrai avec ma patrie. Vous fermez notre cercueil à toutes deux, et cela ne vous coûtera pas, je le sais, des larmes comme celles que l'impératrice vient de verser. La Pologne et la Polonoise Anna de Wielopolska emportent dans la tombe le souvenir de ces pleurs et le souvenir des yeux secs de Votre Majesté.

Joseph, courroucé, eut cependant assez d'empire sur lui-même pour ne pas répondre. Il se contenta de lancer à la comtesse un regard irrité qui la fit frémir; puis il se tourna vers l'impératrice et s'inclina devant elle.

— Pardonnez-moi, dit-il, d'avoir interrompu votre intéressant entretien avec madame la comtesse; mais les affaires de l'Etat avant tout. Votre Majesté m'avait assigné cette heure pour la signature du traité de partage, et les courtiers qui doivent le porter à Berlin et à Saint-Petersbourg, sont prêts.

La suite au prochain numéro.

Il n'est pas une seule famille de notre paroisse qui ne se soit fait représenter par un ou plusieurs de ses membres à ses funérailles. Les regrets les plus unanimes l'ont accompagné à sa dernière demeure. Les pauvres qu'il aimait tant et qu'il n'a pas oubliés dans ses dispositions testamentaires, formaient son plus beau comme son plus touchant cortège. Leurs larmes disaient assez combien était grande la perte qu'ils venaient de faire. Agréer, etc.

PECHMEZE,
Curé de Dégagnac.

On nous écrit de Vayrac :

Depuis quelques années la vente de l'espèce ovine s'est opérée sur nos foires à des prix s'élevant progressivement d'année en année. Plus l'agriculture se perfectionne, plus elle cherche à augmenter ses ressources.

Cependant la vente des brebis, en dépit des précédentes années, ne s'effectue aujourd'hui que très-difficilement sur nos foires, soit que la bonté des passages se présente comme anéantie par la longueur d'un hiver assez rigoureux, soit par toute autre appréhension.

La température assez sèche de l'automne ne justifie point les conséquences de cette fâcheuse situation, et les gras pâturages de la vallée de la Dordogne, n'ont pas été, cette année-ci, submergés par les inondations, dont le dépôt limoneux prédispose à la pourriture.

Mais, par contre, les moutons gras se sont assez-bien vendus à la foire du 17, au prix qu'on peut prendre comme moyen de 34 à 36 francs les 50 kilogrammes.

Les bœufs gras, très-nombreux, se sont également vendus de 32 à 34 francs les 50 kilogrammes.

AUX AGRICULTEURS.

Guano d'Algérie pulvérisé

SURFIN.

Ce Guano se recommande d'une manière toute particulière à l'attention et aux sympathies des Agriculteurs expérimentés, par sa composition et sa pulvérisation.

Sa supériorité résulte de l'adjonction de matières excessivement nutritives aux éléments nutritifs du Guano du Pérou analysés par la science; de sorte qu'au lieu d'épuiser le sol, comme le font à la longue les divers amendements employés jusqu'à présent, le Guano d'Algérie le fertilise et l'engraisse; aussi est-il la source féconde et plus durable d'une végétation et d'une fructification remarquable pour toutes de céréales, d'arbres fruitiers et de plantes.

Il a une vertu particulière sur la vigne, qui, sous l'influence d'une jointée environ par pied, donne des résultats inespérés.

Pour les Tabacs ou Plantes hors lignes, de quatre à six cents kilogrammes par hectare suffisent. Les mettre à la volée avant le dernier labour.

Dans le but de la généraliser, l'auteur de cette amélioration agricole a mis son engrais au prix modéré de 24 francs, les 100 kilogrammes. En sacs neufs plombés.

Voici le résultat de l'analyse de ce Guano, faite par M. Fiol, professeur de chimie à la faculté des sciences de Toulouse: 87 pour cent de sels solubles, de matières fécales et azote.

On trouve aussi chez M. Bédé, un Guano spécial pour les prairies artificielles et naturelles, qui donne des résultats merveilleux; prix, 7 francs les 100 kilogr.; 50 kilogr. produisant autant que 200 kilogr. de plâtre; là où le plâtre ne fait rien, ce Guano opère très-avantageusement; en voici l'analyse: 62 pour cent de sels solubles ou matières fécales.

Le sieur Bédé tient également du Plâtre à marnier, cuit, au prix de 2 fr. 40 c. les 50 kilos. Plâtre pour cloisons et plafond, à des prix très-modérés.

S'adresser à M. BÉDÉ, menuisier, rue Impériale, près de la Halle, à Cahors.

VILLE D'ANGERS

Exposition en 1864

Il y aura à Angers, en 1864, une Exposition nationale des produits de l'industrie, de l'agriculture, de l'horticulture et des œuvres artistiques.

L'Exposition s'ouvrira le Vendredi 20 Mai, et sera fermée le Mardi 5 Juillet.

Sont appelés à y prendre part tous les industriels, agriculteurs, horticulteurs et artistes de la France.

Les Exposants devront faire connaître, jusqu'au 1^{er} avril, au secrétariat de la Commission d'organisation, hôtel de la Préfecture, leur intention, par une déclaration qui contiendra: les noms, prénoms, ou raison sociale, et domicile des Exposants;

La nature et le nombre des objets à exposer.

La surface demandée (hauteur, largeur et longueur);

Les brevets dont ils sont possesseurs;

Les récompenses qu'ils ont obtenues antérieurement, et tous les renseignements propres à éclairer le Jury.

Tous les colis devront être parvenus, FRANC DE PORT, avant le 12 mai.

L'adresse portera ces mots: MM. les membres de la Commission de classement, aux galeries de l'Exposition, à Angers.

Un décret du 6 février autorise à mettre en vente dans les débits une nouvelle espèce de cigares fabriqués en France, des *trabucos*, aux prix de vente, par kilogramme de 250: aux consommateurs, 50 fr.; aux débitants, 44 fr.; par cigare, 20 c.

THÉÂTRE DE CAHORS

Les acteurs paraissent faire de leur mieux et doubler de studieux efforts pour attirer le public; vaincre les difficultés de cette époque de l'année, toujours la moins favorable. De l'avis de plusieurs connaisseurs, le rôle de MARCO des *Filles de Marbre* n'avait jamais été joué sur notre scène avec la sûreté de talent que M^{me} Delamare y a déployé, surtout dans l'acte où la courtisane, après avoir engourdi tous les nobles sentiments dans le cœur du jeune artiste, le déchire mortellement comme la griffe du chat sur le passereau. La situation a été bien comprise et même rendue par M. Maurice. Il s'est pénétré du rôle de RAPHAËL DIDIER et l'a dit avec conviction. C'est beaucoup.

M^{me} Saint-Charles, gracieuse sous le vêtement de la Mendiante, comme sous le costume antique du prologue, a bien saisi les nuances de cette chaste et poétique figure de Marie, enfant de malheur, de prière et de résignation, opposée par M. Barrière à la froide perversité de la *Fille de Marbre*.

M^{me} Weis a été touchante dans les angoisses maternelles de M^{me} Didier, et vraie dans les rares états de joie qui les traversent comme une illusion.

M. Clément, l'homme opulent et oisif au service des caprices de la courtisane, a su faire un rôle d'une scène. Nous le verrons demain dans le principal rôle d'un grand drame très-vanté, où toutes ses qualités seront plus à l'aise.

Le succès du vaudeville, *Brouillé depuis Wagram*, a décidé l'administration à le jouer une seconde fois.

Le sixième numéro de l'*Autographe* vient de paraître; il contient, comme les précédents, des fac-simile excessivement curieux dont voici le sommaire:

- La duchesse de Parme. — Le duc de Brunswick. — Le maréchal de Richelieu. — Byron. — Maréchal Magnan. — Cardinal Donnet. — Le comité de l'association des artistes dramatiques en 1853: vingt-six signatures. — La Comédie-Française en 1782: vingt-cinq signatures. — Talma. — Mme Judith. — Aimé Millet. — Le prince Napoléon-Louis. — Mme Bonaparte. — Napoléon III. — Chateaubriand. — Lorenz Frolich. — La princesse Marie. — La Rochefoucauld duc de Doudeauville. — D. Douglas Home. — Virginie Déjazet. — Jean Journet. — Philartète Chasles. — Niece de Saint-Victor. — Edmond Adam. — Henry de Pène. — Boieldieu. — Adrien Boieldieu. — Laffitte. — Théodore Barrière. — Joseph Droz. — Alphonse Karr.

Les six premiers numéros de l'*Autographe*, formant le quart de la publication et, contenant trois cent dix-huit fac-simile, vont être mis en vente, réunis sous une couverture. Un grand nombre de personnes qui ont acheté l'*Autographe* au numéro croient qu'il ne leur est plus possible de s'abonner; en envoyant 9 francs, elles recevront le journal jusqu'au 15 novembre 1864, terme de cette publication.

Prix de l'abonnement pour Paris et les départements, 42 francs par an. — Adresser les mandats à M. G. BOURDIN, 44, rue Grange-Batelière, aux Bureaux du *Figaro*.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 7 février 1864.
18 Versements dont 4 nouveaux. 3070^r
10 Remboursements dont » pour solde. 3043 78
Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Départements.

CORRÈZE.

Un grand concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares aura lieu à Périgueux, le lundi 16 mai prochain, à l'occasion du concours régional. Cette solennité musicale est organisée par les *Enfants de Vésone*, sous le patronage de l'administration municipale.

Outre les sociétés orphéoniques du département de la Dordogne, celles de la Gironde, de la Charente, de la Charente-Inférieure, du Lot, du Lot-et-Garonne, des Deux-Sèvres et de la Corrèze, sont également appelées à prendre part à ce concours.

Le règlement du concours et les autres instructions nécessaires seront adressées sans retard aux directeurs des Sociétés comprises dans les départements que nous venons de nommer. Mais si, par oubli, d'ici au 29 du courant, quelque Société n'avait pas reçu de lettre d'invitation de la part des organisateurs, elle est priée de s'adresser à M. Richard, commissaire-général du concours, qui fournira tous les renseignements.

On lit dans le *Moniteur du Cantal*:

Dimanche dernier, entre une heure et deux heures de l'après-midi, deux enfants, Tadari (Firmin-Noël), âgé de 8 ans, et Grimal (Auguste), âgé de 9 ans, bravaient étourdiment l'influence du dégel en s'amusant à glisser sur la chaussée du Pont-Rouge. La glace s'étant rompue sous leurs pas, ils furent engloutis. Le premier était passé complètement sous la glace; le second s'y tenait cramponné d'une main, et avait tout le corps submergé. Aux cris poussés par quelques personnes, le sieur Courchinoux (Jean), âgé de 40 ans, père de famille, ouvrier chauffeur employé à l'usine du gaz, accourt et, ne consultant que son courage, se précipite au secours des deux imprudents. La glace se rompt également sous ses

pieds; c'est alors seulement qu'il aperçoit le plus exposé des deux, le jeune Tadari, se débattant dans la rivière; il va à lui et le ramène sur le bord; puis il revient à la charge, ayant de l'eau jusqu'au cou, saisit à son tour le jeune Grimal et le porte à terre; ils ont été recueillis dans le bâtiment de l'usine, où les soins les plus pressés leur ont été prodigués, ainsi qu'à leur sauveur.

Ces enfants sont aujourd'hui hors de danger, grâce au courageux dévouement du sieur Courchinoux.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ANGLETERRE.

Londres, 15 février.

Chambre des Communes. — M. Layard, répondant à M. Disraeli, dit que le gouvernement a reçu la réponse à sa proposition d'armistice entre le Danemark et les deux grandes puissances allemandes. M. Layard regrette que cette réponse ne soit pas satisfaisante. Il n'a pas des raisons de croire qu'un armistice puisse être accepté pour le moment.

Londres, 15 février, 7 h. soir.

Chambre des Lords. — Lord Stratheden appelle l'attention de la Chambre sur les traités qui garantissent le Sleswig au Danemark. Il déplore vivement les événements actuels. Il croit que l'Angleterre est liée par les traités et par sa politique vis-à-vis du Danemark à qui elle doit garantir le Sleswig. Il pense que l'on pouvait amener plutôt le rétablissement de la paix. L'honorable membre fait observer que les engagements de 1852 n'annulent pas les traités antérieurs et que le maintien de la monarchie danoise est essentiel à l'équilibre européen. Les traités qui garantissent au Danemark la possession du Sleswig sont le traité de Gottorp de 1715 et les traités de Copenhague de 1726. Dans chacun de ces traités, la France et l'Angleterre ont donné leur garantie commune. Lors de l'invasion du Sleswig par les Prussiens en 1848, l'Angleterre adressa des remontrances à Berlin enjoignant à ces remontrances une copie de la garantie de 1720. Cette garantie ne pouvait être annulée que si le Danemark violait les engagements de 1851-52. Or il ne paraît pas, dans l'opinion des puissances signataires, que le Danemark se soit placé dans une situation pareille.

— Le comte Russell répondant à lord Stratheden, dit qu'il n'est pas à désirer que la question du caractère obligatoire des engagements qui existent entre l'Angleterre et le Danemark soit abordée. Des questions de cette importance, dit-il, doivent être bien examinées avant d'arriver à une décision. Cet examen a eu lieu, mais il serait peu judicieux, en ce moment, de constater l'opinion du gouvernement. La situation, en ce qui concerne la Prusse et l'Autriche, n'est pas la même que pour plusieurs autres puissances allemandes, dont quelques-unes et notamment la Bavière, n'ont pas hésité à déclarer que le prince d'Augustenbourg devait être reconnu comme duc de Sleswig-Holstein. Ces puissances paraissent donc vouloir faire des efforts pour mettre le prince en possession immédiate des Duchés. Si une pareille tentative avait lieu, l'Angleterre aurait à déclarer si elle se croit liée, oui ou non, par le traité de 1720. Dans le premier cas, son devoir serait d'assister le Danemark. Mais la position de l'Autriche et de la Prusse est différente. Ces puissances ont constaté nettement, dans leur Note du 31 janvier, qu'elles n'avaient pas en vue le démembrement du Danemark. Elles ont déclaré, au contraire, qu'elles entraient en Sleswig pour maintenir le principe de l'intégrité du Danemark, et que le but de leur conduite était d'obtenir l'exécution des engagements pris par le roi de Danemark, comme duc de Sleswig. — Le comte Russell pense que, dans l'état actuel des choses, il est bon d'employer tous les moyens pacifiques pour arranger l'affaire, sans avoir recours à aucun moyen ayant le caractère d'une menace basée sur la garantie de 1720. L'Autriche et la Prusse savent, comme doit le savoir toute grande puissance en Europe, que le duché de Sleswig et celui de Holstein ne peuvent être transférés à un autre souverain que le roi de Danemark, sans un accord général et sans l'assentiment des grandes puissances de l'Europe. — Le comte Russell admet que le gouvernement anglais doit prendre une décision relativement au caractère obligatoire du traité de 1720; mais, ajoute-t-il, il est à désirer dans l'intérêt de la paix européenne, qu'on fasse usage de tous les moyens de négociations et de conférence avant de prendre aucune mesure de nature à amener des rapports hostiles entre quelques-unes des grandes puissances.

La séance est levée.

DANEMARK.

La situation s'aggrave chaque jour dans les duchés. On apprend que les Prussiens sont entrés à Altona et qu'ils ont pris position dans le port important de Kiel. C'est contre ces actes, dit le *Constitutionnel*, actes fort mal accueillis par l'opinion en Allemagne, que le gouvernement saxon a porté ses protestations devant la Diète. Mais la Diète est ici juge et partie. Il y a lieu à récusation. Devant quel tribunal? Devant l'Europe.

ITALIE.

A la Chambre des Députés de Turin, M. Min-

ghetti a déclaré hier que le gouvernement italien, tout en se tenant prêt pour le cas de guerre, n'avait aucun projet d'agression soit contre l'Autriche, soit contre Rome. Il a expliqué que la commande de 80,000 fusils faite en France et en Belgique était de simple précaution, d'autant plus que la livraison de ces armes est échelonnée par dixièmes de mois en mois à compter seulement du 1^{er} mars 1864.

BELGIQUE.

La crise ministérielle prend un nouvel aspect en Belgique. Le cabinet démissionnaire qui avait consenti à rester aux affaires, insiste auprès du Roi pour son remplacement immédiat et définitif.

AMÉRIQUE.

Les correspondances de New-York vont jusqu'au 4 février. Elles continuent à être favorables aux confédérés, qui ont repris partout l'offensive. Ils menacent sérieusement Newburn, dans la Caroline du Nord. Les troupes fédérales ont été obligées de se replier dans l'intérieur de cette ville, après avoir essuyé des pertes graves. D'un autre côté, on annonce que le siège de Charleston va être abandonné. Le général Gilmore, désespérant de réduire cette ville qu'il bombarde depuis si longtemps, aurait reçu l'ordre de revenir.

A Washington, le président Lincoln a ordonné une levée de 200,000 hommes. On évalue à 529 millions de dollars les dépenses militaires pour l'armée jusqu'à ce moment. Voilà donc deux milliards et demi jetés déjà dans cette guerre fratricide. Et où en sont les hommes du Nord? Ils sont un peu moins avancés que le premier jour de la conflagration!...

MEXIQUE.

On lit dans le *Moniteur*:

Les correspondances du Mexique donnent des détails sur l'occupation de Guadalajara par le général Bazame. Le bulletin qui annonce la prise de possession de cette ville importante, annonce que le général Douay a dispersé les débris des bandes d'Uraga, à qui il a pris une grande quantité de matériel, au milieu duquel se trouvaient des machines pour forer les canons et pour battre monnaie. La tranquillité peut être considérée comme rétablie autour de la Vera-Cruz. Il ne reste en campagne que des bandes de voleurs de grands chemins, dont une a reçu d'un détachement français une leçon sévère et de nature à décourager les autres.

— Le paquebot la *Vero-Cruz* porte de nombreuses correspondances qui confirment les satisfaisantes nouvelles du Mexique données par la télégraphie. Presque toutes les villes importantes sont au pouvoir de l'armée alliée. Le général Castagny est entré à Zacatecas et le général Mejia a marché de San-Luis de Potosi sur la ville de Catorce qui conduit à celles de Saltillo, de Monterey et de Cohahuila. On annonce un mouvement prochain des trois divisions Mejia, Marquez et Miramon, qui, soutenues par l'armée française, s'avanceraient vers les côtes du Pacifique et occuperaient les ports de cet océan. Juarez s'est rendu dans le nouveau Léon, à Monterey, et se disposerait à quitter le territoire mexicain.

Les riches gisements argentifères qui abondent au Mexique sont maintenant sous la protection de l'intervention. Tout se dispose pour la reprise des travaux de ces mines, désormais à l'abri des exactions des juaristes. La discipline de l'armée française pénètre dans les rangs des troupes mexicaines et les populations reprennent le courage moral qui leur manquait depuis si longtemps.

La situation est donc excellente là-bas. Ici elle tend à un achèvement désirable de nos efforts et de nos sacrifices. La députation mexicaine complétée par l'arrivée des deux délégués de la junte qui, apportant les derniers résultats du plébiscite se dispose à quitter Paris pour se rendre à Miramar auprès de l'archiduc Maximilien. Cette fois, il ne s'agit plus d'une réponse à donner, mais d'une résolution à prendre. On dit que le futur empereur s'embarquera, dans le courant du mois prochain, pour le Mexique. Alors nos troupes pourraient revenir en France avant l'automne.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Paris

19 février.

Contrairement aux assertions de plusieurs journaux, nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'a été pris dans le conseil des ministres, tenu hier sous la présidence de l'Empereur, aucune résolution touchant la question danoise.

Il est également inexact qu'un aide de camp de l'Empereur se rende à Copenhague chargé d'une mission pour le roi Christian IX.

— Le Corps législatif a tenu séance aujourd'hui pour délibérer sur plusieurs projets de loi d'intérêt local.

— Il y a eu séance de pétitions au Sénat.

— On parle d'un projet de réglementation de la boulangerie de Paris. Cette mesure aurait pour base le décret par lequel l'industrie boulangère a été affranchie de toute entrave; son objet principal serait l'institution d'un syndicat chargé de veiller à la fois aux intérêts des boulangers et à ceux des consommateurs.

— L'Empereur et l'Impératrice assistaient hier à la représentation du Théâtre Français.

— D'après une correspondance de Vienne, l'archiduc Maximilien quitterait cette capitale dans les premiers jours de mars. Avant de s'embarquer pour le Mexique, le nouvel Empereur visiterait Paris, Bruxelles et Londres.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Faits divers.

Deux petits mystères de Paris.

Voici un commis de Banque; il se nommait Margouillet et gagnait trois mille francs par an. Il a chipé à son patron 416.000 francs et les a dépensés tranquillement, au jour le jour dans le paradis de Mahomet. Je vous avoue que le patron de Margouillet me paraît naïf. La vie de Paris n'est mystérieuse que pour ceux qui ne connaissent pas le tarif de la carte de Bignon, le prix d'une loge aux Italiens, d'un carrosse au mois et d'une danseuse à l'heure. Il est bien étonnant que le patron de Margouillet n'ait pas fait cette simple réflexion: « Comment Margouillet fait-il son compte? Je lui donne trois mille francs d'appointements et je le rencontre au bois, à l'Opéra, et on dit qu'il est adoré des femmes. Or, être adoré des femmes tout banquier sait ce que cela lui coûte. »

Margouillet a été condamné à cinq ans de réclusion et à cent francs d'amende. Je ne vous cache pas que, dans ce cas, l'amende me donne toujours envie de rire. C'est ainsi que l'insaisissable Jud est condamné par contumace à mort d'abord, puis aux frais du procès.

Ainsi ce misérable ne se borne pas à dérober sa tête à la justice: il fait du tort au fisc.

Les aventures de Margouillet rappellent celles de M^{lle} Jeanne de Bragelonne, dont il a été beaucoup parlé depuis trois semaines dans les magasins de modes et dans les boudoirs. M^{lle} Jeanne était modiste, rue Vivienne. Il paraît qu'elle ne passait dans le magasin que tout juste le temps de faire une visite à la caisse de la patronne; puis se dérobant, sous un prétexte, elle se transportait dans ses riches appartements de la rue Saint-Georges, mettait sa peau de lionne, montait dans sa victoria, qu'elle conduisait elle-même, et allait au bois voir si le loup y était. — Toujours même étonnement de ma part. Je comprends M^{lle} Jeanne; mais je ne comprends pas sa patronne.

A BAYVET.

Un moteur-Lenoir, de la force de 4 chevaux, fonctionne à l'imprimerie du *Moniteur universel*, quai Voltaire, 13, Paris.

Un moteur-Lenoir, de la force d'un cheval, fonctionne chez M. Javouhey, fabricant de biscuits, rue de la Tonnelierie, Chartres.

Un moteur-Lenoir, de la force de deux chevaux, fonctionne dans les magasins de la Com-

pagnie du Gaz, à Mulhouse.

Un moteur-Lenoir, de la force de deux chevaux, fonctionne chez M^{me} V^e Coquet, fabricant d'encre lithographique, 80, faubourg St-Denis, à Paris.

37 années d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre D^r Kocke appelait, à si juste titre, un remède béni, un magnifique présent du Ciel. Nul traitement n'est plus facile à suivre, moins dispendieux ni plus sûr.

AVIS TRES IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Graine de Moutarde de santé de Hollande, de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles.

M. Didier a l'honneur d'informer le public que l'on ne trouve sa véritable Graine de Moutarde Blanche de Santé (de Hollande), la seule recommandée par les médecins, que chez M. Vinet, pharmacien, seul dépositaire pour la ville de Cahors.

INSTITUTION PRÉPARATOIRE dirigée par M. LORIOL, 49, rue d'Enfer, à Paris. La 1^{re} division comprend l'Ecole de Marine; la 2^e, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale, et les aspirants au Baccalauréat ès-sciences. Dans le but de faire gagner aux élèves un temps précieux pour leur admission, de nouveaux cours seront ouverts le 4 avril prochain, en même temps que ceux du deuxième semestre.

Parmi les médicaments employés avec succès contre les rhumes ou irritations des bronches, l'asthme et les catarrhes chroniques, il faut citer en première ligne le *Sirop de Digitale de Labélonne*. — Dépôts: Cahors, Vinet; Gourdon, Cabanès; et dans les principales pharmacies de chaque ville.

L'efficacité de ce Sirop contre les maladies du cœur et les hydropisies non enkystées est également constatée depuis longtemps par tous les médecins.

Pour extrait: A. LAYTOU

RHUMES, IRRITATIONS DE POITRINE.

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de médecine et de l'Institut. — Dépôts dans les pharmacies.

NOUVEAU PURGATIF.

Les personnes difficiles, les dames, les enfants, peuvent facilement se purger avec le CHOCOLAT DESBRIÈRE, purgatif très-efficace et qui agit sans irriter. — Dépôts dans les Pharmacies. (SE DÉFIER des imitations.)

MAL DE DENTS.—L'EAU du D^r OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans les

Pharmacies.

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs.

La Monographie des Hémorroïdes, par le docteur A. Leber, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que la guérison bien authentique d'une maladie réputée incurable. — 4 vol. in-8° p. fr. à Paris, 14, rue, de l'Echiquier. (Consult.)

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les vins nouveaux de tous pays, dont nous donnons la cote à l'entrepôt du quai Saint-Bernard, donnent lieu à peu de transactions. Les prix ont une tendance assez ferme.

Dans le Saumurois, ou signale de la hausse sur les vins blancs nouveaux.

Les vins, à Cette, ont donné lieu à peu d'affaires; on a traité 70 demi-muids vin doux du Roussillon 6 degrés à 38 fr. les 100 litres, commission en sus. On a traité, en outre, quelques parties bon vin à 80 et 100 fr. les 700 litres, transport et commission en sus.

A Fbergue, on signale la vente de 400 hectolitres à 85 fr. les 700 litres, frais en sus. A Perpignan, l'on paie les choix supérieurs 32 fr.; les premiers choix ordinaires 25 à 28 fr.; les deuxièmes bons choix de 20 à 23 fr. les 120 litres. A Banguls et à Collioure, les qualités de choix se tiennent à 45 fr. les 120 litres.

(Moniteur agricole de Bordeaux).

Dimanche, 21 février 1864.

LA SERVANTE OU L'EMPOISONNEUSE

DU VAL SUZON
Grand Drame en 7 actes

De MM. Brisebare et Eugène Nus.

A la demande générale
BROUILLÉ DEPUIS WAGRAM
Vaudeville en 4 acte

De MM. Grangé et Thiboust.

Les bureaux s'ouvriront à sept heures. — On commencera à sept heures et demie.

JEUDI PROCHAIN, AU BÉNÉFICE DE M. WEISS, ARTISTE DRAMATIQUE:

Nos Intimes

Comédie en 4 actes, de Victorien Sardou

ET LES

37 sous de M. Montaudouin

Il y aura foule ce soir-là à notre théâtre. Nos Intimes n'ont pas encore paru sur notre scène et le public cadurcien ne pourra manquer d'aller entendre l'œuvre que le public parisien a applaudie plusieurs mois durant.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

18 février 1864.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
au comptant:			
3 pour 100	66 60	»	» 10
3 p. % emprunt de 1864.	67 35	»	» 05
4 1/2 pour 100	95 45	»	» 05

19 février.

au comptant:			
3 pour 100	»	»	»
3 p. % emprunt de 1864.	»	»	»
4 1/2 pour 100	»	»	»

20 février.

au comptant:			
3 pour 100	66 40	»	» 10
4 1/2 pour 100	95 60	»	» 20

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

18 février Imbert (Auguste), Labarre.
18 — Clément (Alexandre), rue Clément-Marot.
20 — Boyé (Siméon), rue Ste-Barbe.

Décès.

18 — Pécol (Jeanne), s. prof., 67 ans, épouse Barry, St-Gorges.

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

L'abonnement à tous les Journaux se paie partout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

TEINTURE OBERT

Garantie sans aucun danger, pour teindre soi-même avec promptitude CHEVEUX, MOUSTACHES, FAVORIS et BARBE en toutes nuances. — 15 années de succès attestent son efficacité. Flacon: 6 et 10 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, 173, RUE SAINT-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournoy, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

HUILE DE FOIE DE MORUE DE DEROCQUE

SANS ODEUR

NI SAVEUR, GARANTIE PURE.

Pêcheries au Nord de la Norvège.

SEUL FOURNISSEUR des Hôpitaux de Paris.

Dépôt chez MM. Bergerol, Vinet, pharmaciens, à Cahors.

TRAITÉ des MALADIES des FEMMES

ET DES JEUNES FILLES

Ce livre, écrit par le D^r Landry pour les gens du monde, contient: Anatomie et fonctions des organes; description et traitement des diverses maladies qui peuvent les affecter, et observations de guérison. Conseils et indications pour tous les âges de la vie de la femme. Les malades peuvent se traiter elles-mêmes et faire préparer les remèdes chez leur pharmacien. — 1 vol. avec FIGURES D'ANATOMIE, 5 fr. et 6 fr. par la poste. — A Paris, chez l'auteur, 422, rue du Bac, et chez Masson, libraire, 26, rue de l'Ancienne-Comédie.

LAMPES ET HUILE DE PETROLE

Lampe PERPÉTUELLE

à l'HUILE de PETROLE, autorisée par Monseigneur l'Evêque de Cahors (0,05° de dépense par 24 heures), brûlant à air libre et pouvant être placée dans toutes suspensions au moyen de chaînes dont elle est garnie.

Prix: 5 Francs.

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

1^{er} TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES DES VOIES URINAIRES

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme: à l'usage des gens du monde. — 9^e édition: 1 volume de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil uro-génital, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle; illustré de

314 FIGURES D'ANATOMIE

par le docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli;

2^e Du même auteur: D'UNE CAUSE PEU CONNUE

D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ

suite d'abus précoces, d'excès; précédé de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2^e édition, 4 volumes de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison: impuissance, stérilité.

Prix de chaque ouvrage: 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe; en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'Ancienne-Comédie, et chez les principaux libraires.

A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.

AVIS

M. Séguela, horticulteur, à Cahors, prévient les propriétaires, qu'il tient à leur disposition un homme très-expérimenté pour tout ce qui a rapport à la taille des arbres. Longtemps employé dans les jardins d'arboriculture de M. Hardy de Paris, ce tailleur donne aux arbres fruitiers les formes les plus gracieuses et les plus avantageuses pour la fructification. M. Séguela ne doute pas un instant que les propriétaires, amateur du progrès, en ce qui touche l'arboriculture, ne s'empressent de mettre à profit les connaissances de cet intelligent praticien.



TRAPPISTINE

LIQUEUR DE TABLE digestive et apéritive préparée par les RR. PP. TRAPPISTES EUX-MÊMES au couvent de la Grâce-Dieu, près Besançon (Doubs). Dépositaire, M. ANDRÉ MONTAGNE, liquoriste, à Cahors.

NOTA. On peut aussi s'adresser directement au couvent

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix. Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc. 10 fr. le flacon, p^r 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement. Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

YEUX POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial. Exiger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature: *V. Farnier*. Dépôts: à Cahors, ch. VINET; à Saint-Céré, LAFON; à Catus, CAMBORNAT; à Puy-Lévêque, DELBREIL; à Grammat, LAFON-BESSIÈRE, ph.; à Gourdon, CABANÈS ph.

PATE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ Rue Caumartin, 45, à Paris DEPUIS 1820 SON EFFICACITÉ L'A RENDUE POPULAIRE Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE Un Rapport officiel constate que toutes les boîtes portent la signature REGNAULD AINÉ. DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

CAFÉ D'APPERT Inventeur des conserves alimentaires Arôme supérieur, concentré à la vapeur, dans des boîtes de fer-blanc hermétiquement fermées. LE MEILLEUR 3 Méd. d'or; 2 Méd. de 1^{re} classe, Récompenses nation. de 2,000 et 12,000 fr. En gros à l'usine rue de la Mare, 75, Paris. — En détail, chez les principaux Epicieris pe France.

PATE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE Préconisés par tous les médecins contre les Rhumes, la Grippe et toutes les Irritations de Poitrine. AVIS Des contrefaçons blâmables exclues par le succès du Sirop et de la Pâte de Berthé, nous obligent à rappeler que ces produits si justement renommés, ne se livrent qu'en boîtes et en flacons portant la signature de Pharm. Lauréat des Hôpitaux. 151, rue Saint-Honoré, 151, A LA PHARMACIE DU LOUVRE et dans toutes les pharmacies. Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

C. BERGER Marchand de Toiles Rue de la Mairie, A CAHORS A l'honneur d'informer le public, qu'ayant fait l'acquisition de toutes les marchandises du sieur Delmas, marchand de toiles, il se trouve avoir une quantité considérable de marchandise. Pour en faciliter l'écoulement, il vendra, — malgré la forte hausse, — aux prix anciens.

A VENDRE Une très-jolie VOITURE, à quatre roues, à patentes, entièrement neuve et très-bien conditionnée. S'adresser à M^{me} veuve MOLINIÉ, liquoriste, à Cahors, rue Valentré